



Projet Pédagogique Association La Galupe Séjour Juillet/Août 2020

L'Association La Galupe est une association loi 1901 fondée en 1998. Elle a pour but de proposer des séjours de loisirs avec hébergement à des publics d'enfants.

Située à MIMIZAN dans les Landes, l'Association bénéficie d'un environnement naturel (océan, forêts, lacs...) qui lui permet de proposer des activités autour de la nature et de l'éco-citoyenneté. L'Association possède également diverses espèces animales (lapins, poules, chèvres, moutons, ânes...) afin de permettre aux publics accueillis de découvrir et d'appréhender le monde animal.

L'Association fonctionne toute l'année, les week-ends et les vacances scolaires.

Elle accueille des enfants âgés de 6 à 13 ans.

LES VALEURS

Nous mettons nos compétences, nos valeurs éducatives et notre expérience dans « **l'animation éducative** » au service de la **vie en collectivité** et de la découverte des activités « **nature** » pour favoriser les **échanges**, la **responsabilisation de chacun** et **l'épanouissement individuel**.

Respect (de l'autre, de l'environnement, de la loi...)

Vivre ensemble

Tolérance

Loisirs, plaisir et apprentissages

Education éco-citoyenneté

LES OBJECTIFS

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Objectifs d'action
<ul style="list-style-type: none"> - Permettre à l'individu de partager avec les autres des moments de vie collective en pratiquant des activités intégrant le milieu environnant et ce, en fonction de l'âge et des potentialités de chacun. - Permettre à l'individu de jouer, découvrir et d'apprendre lors des différentes activités, jeux et sorties. - Permettre à l'individu d'évoluer tout au long du séjour et de développer ses capacités. 	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer de prendre le temps de (re)découvrir les plaisirs du quotidien (repas, veillée, toilette...) et une prise en charge de la vie matérielle et collective. - Proposer de découvrir l'environnement et d'expérimenter des situations et activités nouvelles à travers des animations ludiques. - Proposer des activités et des jeux favorisant la bonne humeur, l'envie d'apprendre et le plaisir de s'amuser ensemble, le développement de l'autonomie et de la responsabilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le vivre ensemble au travers de la communication durant les temps de la vie quotidienne : réunion d'enfants, jeux de connaissance, élaboration des règles de vie communes, outils d'organisation (affichage de repère spatio-temporel, tableau de service, tableau des émotions, boîte à idées...) - Sensibiliser les enfants aux bienfaits de la nature environnante, jeux en groupe ou seul si besoin... (soins aux animaux, jardinage, actions éco-citoyennes, sorties et jeux nature, découverte de la faune et la flore locale,

		construction de cabanes...) - Permettre à l'enfant de se sentir en vacances, de s'amuser et de se détendre (attitude sécurisante et joyeuse de l'équipe, rythmes adaptés à chacun...). - Favoriser l'entraide et la responsabilisation de chacun dans les gestes du quotidien dans les activités et les jeux.
--	--	---

LES MOYENS

Méthodologie

S'appuyant sur des **supports très concrets** (vie quotidienne, vie collective, jeux, animaux, jardin, lac, océan, forêt...), il s'agira de mettre l'individu **en situation** par une **approche réelle, sensorielle** (chaque geste prend un sens et une signification qui s'inscrit dans une logique pragmatique et utile).

Public accueilli : 18 enfants de 6 à 13 ans pouvant être séparés en sous- groupes d'âges ou de besoins, selon les effectifs et les capacités de chacun.

Compte tenu de nos partenariats existants (ASE, PPE, CD...) les enfants accueillis à la Galupe relèvent pour la plupart de l'Aide Sociale à l'Enfance. Certains d'entre eux sont atteints de troubles de la santé, du comportement ou de handicaps.

Un accompagnement et une attention particulière seront portés à chaque enfant et adaptés en fonction des éléments transmis par les travailleurs sociaux, les familles et le délégué de la JPA des Landes. Les modalités d'accueil prendront donc en compte les besoins psychologiques et physiologiques de chacun dans :

- L'organisation de la vie collective, temps de repos, rythme de l'enfant, facilitation de la compréhension, repères spatio-temporels ...
- L'adaptation des diverses activités, notamment pour les activités physiques et sportives.
- Le choix de privilégier les petits effectifs et des taux d'encadrement supérieurs à la législation afin de favoriser un suivi individualisé de chacun.

Les informations indispensables au bon accueil des enfants seront expliquées en réunion par la Directrice du séjour aux animateurs : santé, besoins spécifiques, difficultés de l'enfant.

Notre spécificité est un atout pour permettre l'inclusion de tous.

Conditions sanitaires

Dans le contexte actuel de crise COVID 19 relatif aux Accueils Collectifs de Mineurs avec hébergement, le respect du protocole sanitaire gouvernemental du 22 juin 2020 est mis en place pour les séjours d'été.

Les protocoles sanitaires du centre d'hébergement LAC ET OCEAN et de l'ASSOCIATION LA GALUPE se trouveront en annexe.

La température des enfants sera prise à l'arrivée (comme pour l'équipe d'animation), si l'enfant à 38° c ou plus, il ne pourra pas être accepté.

Ce sera la Directrice, ou la (le) Directrice (-teur) adjoint (-e), ou un animateur référent en charge de la fonction sanitaire, qui administrera les médicaments sur ordonnance aux enfants concernés. Cela se fera le matin avant le petit déjeuner (en même temps que la prise de température quotidienne) ou au moment indiqué sur l'ordonnance. Les médicaments devront être fournis dans leur boîte d'origine avec la notice d'utilisation et l'ordonnance en cours de

validité. Durant le séjour des enfants, ils seront stockés dans un sac spécifique uniquement accessible par la direction et l'équipe d'animation. Ce sac contiendra également la trousse pharmacie contenant le nécessaire de soins autorisé en centre de vacances.

Au quotidien, un registre d'infirmerie sera tenu afin d'y inscrire les soins prodigués aux enfants en cas de blessure.

Mme LEVALLOIS LAURE sera la personne référente COVID (prise de température quotidienne, prise en charge de l'enfant ou de l'animateur, si température supérieure à 38°C). Si l'enfant ou l'adulte présente des symptômes ou de la température, il sera dans l'obligation de porter un masque et sera isolé dans l'infirmerie du centre d'hébergement. Dans ce cas l'enfant ou l'animateur devra quitter le lieu d'accueil et rentrer chez lui.

En cas d'absence de Mme Levallois, ce sera Mr Santini Guillaume qui sera la personne référente.

Moyens humains

L'Association est gérée par un Conseil d'Administration de 10 membres dont le Président est Mr Yvan AUDIGUIER.

- Virginie LETOURNEAU diplômée BEATEP Loisirs Tout Publics et Licence de Psychologie, DIRECTRICE DE L'ASSOCIATION, pourra également faire partie de l'équipe d'animation, si besoin (problème particulier, transport, médecin...)

L'équipe sur le terrain est constituée de :

- Laure LEVALLOIS, diplômée BAFA et BAFD, en CDI, Directrice de séjours et Directrice adjointe en rotation.
- Laure Pallas, diplômée BAFA, en CEE, (contrat d'engagement éducatif).
- Guillaume Santini, diplômé BAFA, en CEA (contrat emploi avenir), depuis 3 ans.
- Thomas Sarsa, diplômé BAFA, en CEE (Contrat engagement éducatif).
- Laëtitia Gomez, diplômé BAFA, en CEE (contrat d'engagement éducatif).

Rôle de l'équipe :

Fonctions du Directeur

La fonction première du Directeur est d'assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants et du personnel.

- Élaborer et mettre en œuvre avec son équipe d'animation, dans le respect du cadre réglementaire et sanitaire des accueils collectifs de mineurs, un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif et prenant notamment en compte l'accueil de mineurs atteints de troubles de la santé ou porteurs de handicaps
- Situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif
- Coordonner et assurer la formation de l'équipe d'animation
- Diriger les personnels et assurer la gestion de l'accueil
- Développer les partenariats et la communication

Fonctions de l'animateur et son rôle à la Galupe

L'animateur doit être à l'écoute, disponible et avoir un regard bienveillant sur les enfants et ses collègues

Il doit veiller **et assurer** la sécurité physique, morale, affective et psychologique de chacun

Il doit accompagner, aider, montrer les attitudes nécessaires aux apprentissages ainsi que les compétences fondamentales à la réussite (curiosité, écoute, compréhension, échanges, expression).

Il doit être capable d'élaborer des projets et des actions

Il doit être en mesure de proposer des jeux à tout moment et doit s'amuser avec les enfants

Il pose le cadre et le fait respecter

Il travaille en équipe, collabore et communique avec ses collègues

Il est en accord avec les objectifs de l'Association

Il est conscient de ses droits et devoirs

Il doit prendre connaissance des réglementations départementales et du protocole sanitaire (consultables par ailleurs dans la salle animateur et sur internet) et les appliquer

Il doit respecter l'organisation préalablement établie et doit demander l'autorisation à sa Direction pour toute modification

Il doit se renseigner sur les conditions météorologiques et s'adapter

Il montre l'exemple et partage sa bonne humeur
Il a le droit de se tromper et le devoir d'apprendre et de transmettre
Il respecte et gère le matériel et les infrastructures
Il veille à son propre équilibre (fatigue, temps de pause...)

A chaque séjour de vacances cette équipe travaillera également autour d'objectifs spécifiques et d'un projet d'animation avec les animateurs occasionnels.

Plusieurs réunions et temps de préparation auront lieu avant l'arrivée des enfants : planning d'activités, organisation du quotidien...

L'équipe au complet finalisera ensemble le projet pédagogique spécifique (lecture, appropriation et compléments si nécessaire),

Une réunion de préparation avec l'équipe au complet aura lieu le 1^{er} jour du séjour afin de faire un dernier point sur l'organisation et de donner toutes les informations. Un rappel sera fait sur les responsabilités de chacun, les emplois du temps, les règles de sécurité et sanitaires (Gestes barrières, désinfection du matériel, des poignées, interrupteurs... toujours voir et compter les enfants en balade...) et d'éventuels PAI.

Pendant le séjour : Les animateurs seront amenés à intervenir selon un planning de rotation mis en place afin de respecter les congés et repos de chacun au vu des contrats de travail et le code du travail.

Lors du jour de congés de la Directrice de séjours, c'est la Directrice de l'association ou un animateur (-trice) référent (-te) qui prendra le relais et les responsabilités.

Des temps de réunion seront mis en place quotidiennement (début d'après-midi et après le coucher des enfants...) soit en équipe restreinte soit en équipe complète. Ces temps seront consacrés :

- Réunions animateurs : bilan de la matinée et de la journée, préparation du lendemain : déroulement de la journée, activités ; sorties ; déplacements, gestion d'équipe...
- Points enfants : l'équipe notera de manière régulière sur un cahier de liaison les points importants (difficultés, points positifs ou négatifs, informations vie quotidienne...). Ce travail se fera en début d'après-midi pour les observations de la matinée et le soir en réunion.

Ces temps sont un moyen pour l'équipe de communiquer, de se passer les informations, d'échanger sur les interventions pédagogiques de chacun. Il s'agira d'être concret, constructif et de ne pas s'éparpiller.

Les temps de pause de l'équipe durant la journée seront organisés en concertation et en fonction des activités et des besoins (temps de repos enfants, repas...).

Après le séjour : Un temps de bilan oral sera proposé à l'ensemble de l'équipe en fonction des disponibilités de chacun, un bilan écrit pourra être également envisagé.

L'équipe permanente quant à elle, organisera avec la Directrice de l'Association un temps de bilan du séjour dans le courant du mois suivant les séjours : organisation générale, mission des animateurs, fonctionnement des groupes, évaluation du projet pédagogique, propositions d'évolution...

Moyens matériels et techniques communs à l'ensemble des groupes

- Un **lieu d'hébergement** situé au cœur de la forêt landaise avec bâtiments en dur, chambres de 3 à 8 lits, salles d'activités, aires de jeu, terrains sportifs (tennis, basket...), réfectoire... Cet hébergement se situe au Centre Lac et Océan de Mimizan : Adresse : 7 Allée du Raz, 40200 Mimizan / www.centre-lac-ocean.org
Établissement Recevant du Public de type R Catégorie 4 ayant reçu un avis favorable lors du passage de la dernière Commission de Sécurité le 18/06/2020 valable jusqu'en juin 2023, le Centre Lac et Océan nous transmettra le récépissé de déclaration.
- Le **NaturanimO' de La Galupe** : c'est là que les enfants étaient accueillis à l'origine de l'Association. C'est un lieu qui nous permet de mettre en place des activités pédagogiques autour des **soins aux animaux** (ânes, chèvres, moutons, lapins, canards, oies,

poules...) Adresse : La Galupe, Quartier Salins, 214 Chemin Cabanot, 40200 Mimizan / asso-lagalupe.fr

- 3 Véhicules de 9 places pour déplacements appartenant à l'association La Galupe.
- 1 (ou 2) véhicules supplémentaires de 9 places en location et possibilité de location du bus 54 places et du conducteur de l'Association Centre Lac et Océan, si besoin.
- L'environnement naturel : Océan, lac, forêts, balade à Mimizan, Mezos, Pontenx les Forges, Aureilhan...

Responsabilité

- A l'arrivée : les enfants sont sous la responsabilité de leur accompagnateur jusqu'à la prise en charge effective par l'association La Galupe selon les modalités spécifiées par le contrat d'accueil (dates, horaires, lieux...)
- Au départ : la responsabilité de l'association La Galupe se termine dès lors que l'enfant est remis (date et horaire) à son accompagnateur (signature effective de l'accompagnateur déclaré sur le dossier d'inscription ou autorisé par courrier/mail après vérification des justificatifs d'identité).

Fonctionnement et organisation Juillet et Août 2020

Durant les séjours de l'été 2020, les enfants seront accueillis selon la répartition suivante :

Du 19/07 au 31/07/2020 et Du 09/08 au 21/08/2020 : 18 enfants âgés de 6 à 13 ans et séparés en sous- groupes (Si nécessaire, selon l'effectif, les activités, les besoins et les capacités de chacun). Le séjour peut durer 2, 5, 7 ou 12 jours :

- SEJOUR 1 du 19 au 24 JUILLET et du 09 au 14 AOÛT : 18 enfants âgés de 6 à 13 ans.
- SEJOUR WE du 24 au 26 JUILLET et du 14 au 16 AOÛT : 18 enfants âgés de 6 à 13 ans.
- SEJOUR 2 du 26 au 31 JUILLET et du 16 au 21 AOÛT : 18 enfants âgés de 6 à 13 ans.

Du 03/08 au 06/08/2020 : 18 enfants âgés de 6 à 13 ans et séparés en sous- groupes (Si nécessaire, selon l'effectif, les activités, les besoins et les capacités de chacun) : Mini séjour de 4 jours sur le thème Aventure au Club Nature.

Hébergement de nuit Sur les séjours Juillet : Bâtiment A composé de 6 chambres de 3 à 6 lits (chambres séparées filles/garçons) dont 2 chambres seront mises à disposition des adultes. Le bâtiment est équipé de trois WC et de cinq douches. Dans les chambres de 5 à 6 lits, il y aura 3 enfants et dans les chambres de 3 lits seulement 2 enfants.

Hébergement de nuit sur les séjours d'Août : Bâtiment C, composé de 4 chambres de 8 lits (Il y aura 4 à 5 enfants par chambre seulement, chambres séparées filles/garçons) et 4 petites chambres attenantes mises à disposition des adultes. Le bâtiment est équipé de trois WC et 8 douches.

Lieux d'activités spécifiques : Il y a deux salles dans le bâtiment H, nous installerons également des tables dehors à l'ombre (selon la météo) et il y a deux coins distincts dans le bâtiment A.

Activités proposées pendant l'accueil

À L'ARRIVEE DES ENFANTS : Une réunion de présentation de chacun, de déroulement du séjour, des activités et des règles de vie en collectivité, explication des gestes barrières, du port du masque, de la prise de température et des dispositions prises en cas de fièvre... est mise en place.

Cette réunion est menée à la fois de façon formelle et de façon ludique (paillettes sur les mains pour visualiser la propagation du virus, peinture pour visualiser les zones non lavées sur les mains, affichages, règles de vie...)

Pour les sorties: L'équipe de direction informe les animateurs de l'organisation à suivre. Notre taux d'encadrement est toujours supérieur à la législation en vigueur. Les règles et les gestes sanitaires et de sécurité seront rappelés à l'équipe ainsi qu'aux enfants avant de partir.

Les minibus seront désinfectés une fois par jour et au changement de groupes.

La durée de la balade prendra en compte les besoins physiologiques de chacun. Des jeux ou autres activités, pourront être mis en place dans l'après-midi si les enfants en ont l'envie ou si l'équipe en estime le besoin pour le bien du groupe ou en fonction de la météo.

En ce qui concerne l'initiation canoë, seul les enfants ayant le test d'aisance aquatique (test anti-panique), pourront faire l'activité. L'accrobranche (Landes Aventure) sera proposé aux enfants n'ayant pas le test.

Modalités de participation des enfants

Un planning d'activités est préparé avec les animateurs avant l'arrivée des enfants.

Les enfants choisissent **leurs activités matinales** en réunion avant le petit-déjeuner, parmi les propositions qui leur sont faites (2 à 3 activités proposées) par chacun des animateurs.

Les sous-groupes seront composés de 6 à 12 enfants (pour le sport par exemple) afin de respecter les distanciations.

Durant cette réunion, les enfants peuvent faire des propositions d'activités et l'équipe essaiera de les mettre en place dans la mesure du possible. Les enfants choisissent l'activité qu'ils souhaitent faire selon les places disponibles (un tableau récapitulatif sera mis en place en début de séjours afin que les enfants puissent se projeter et qu'ils puissent réellement faire ce qu'ils ont envie). L'animateur sera vigilant à ce que les enfants tournent sur les différentes activités si besoin (ex : un enfant qui veut aller tous les jours s'occuper des animaux doit laisser sa place aux copains de temps en temps si besoin).

Ils pourront également proposer des idées de petites activités ou jeux lors des retours de balade.

Au vu du protocole sanitaire (voir en annexe celui de l'association La Galupe et celui du centre Lac et océan), les enfants ne pourront pas aider, être de service durant les repas. Habituellement les enfants se proposent pour le service à table (préparer le coin repas pour la Galupe au self, mettre les verres, les pichets d'eau, nettoyer les tables, passer le balai et ranger les chaises). Dans le contexte de la crise COVID 19, ce sera un animateur qui sera référent et qui distribuera le nécessaire. Nous mangerons par table de 6 enfants et un animateur et chaque animateur gèrera son service.

Nous continuerons à favoriser l'entraide dans les autres temps de la journée.

Pendant l'activité choisie si un enfant ne peut plus se concentrer, a besoin de s'isoler, de se reposer etc... les animateurs resteront vigilants à respecter les besoins individuels.

Si les enfants ont la capacité d'aller jusqu'au bout de l'activité choisie, l'animateur veillera, de façon bienveillante, à ce que l'enfant termine ce qu'il a commencé afin qu'il puisse être fier de lui. Si l'enfant n'arrive pas à terminer, l'animateur veillera déjà à le féliciter sur l'effort entrepris et tentera de trouver des moyens adaptés (durée, niveau de difficulté...) afin de permettre à l'enfant de progresser lors d'une prochaine séance.

Pour les activités de l'après-midi, les enfants pourront faire les sorties : en fonction du planning établi avant le séjour, de la météo et de la dynamique de groupe. S'ils ont des envies particulières, nous en parlons, enfants et animateurs ensemble en réunion et voyons ce que nous pouvons organiser. Les activités pendant les sorties peuvent être libres, impulsées et organisées par les animateurs, en petits groupes, en grand groupe... Et surtout selon la dynamique du groupe.

Au cours de son séjour, si un enfant rencontre un problème, une dispute..., l'équipe sera à son écoute et aura une vigilance particulière afin que chacun puisse profiter dans le respect de l'autre.

Les enfants qui ne respectent pas le cadre seront avertis et pourront être renvoyés si leur comportement met en danger la sécurité physique, morale, affective et psychologique des

individus du groupe et ce, en accord avec le règlement intérieur de la Galupe signé par chaque participant.

Modalités d'évaluation de l'accueil

Pendant le séjour des réunions d'enfants sont mises en place dès que cela semble nécessaire. Les enfants ont la parole pour dire ce qui va, ne va pas, les tensions, les peurs, les activités qu'ils aimeraient faire... Le dernier jour de chaque séjour, en groupe entier ou en petits groupes, les enfants s'expriment chacun leur tour sur ce qu'ils ont pensé du séjour dans son ensemble (activités, organisation, copains, équipe d'animateurs...). La parole est libre, tout peut être dit dans le respect des autres et de façon sympathique. Chacun doit écouter ce que les autres ont à dire et être écouté à son tour. Les enfants qui ont plus de difficultés à s'exprimer sont accompagnés par les membres de l'équipe ou les autres enfants qui tentent de poser des questions plus précises pour faciliter l'expression. C'est en général la directrice et/ou l'adjointe qui mène ces temps de paroles d'enfants et d'animateurs. Tout le monde peut exprimer son opinion, adultes et enfants sur le séjour dans son ensemble. Ces temps de réunion et d'expression nous servent d'évaluation de l'accueil. Parfois cela se fait sous forme de questionnaire ludique, accompagné également par un membre de l'équipe encadrante.

Journée type

Horaires et activités modulables

8h00/10h00

Lever : entre 8h et 8h30 maximum : se lever, s'habiller, faire son lit, rangement, passage aux toilettes, lavage de mains :

Chaque animateur est en charge d'une chambre, c'est lui qui vient réveiller les enfants en respectant le rythme de chacun. Il les accompagne pour faire le lit, vérifie l'habillement et l'accompagne aux toilettes si nécessaire.

Les 1ers enfants prêts, restent dans leur chambre et font un petit jeu, dessin, lecture... **avec l'animateur** référent de la chambre. La directrice ou l'adjointe passe dans les chambres pour donner les médicaments et prise de température ou les soins avant le départ au petit déjeuner (cela pourra également être fait durant le petit déjeuner en fonction des possibilités). Une fois tous les groupes « chambre » prêts, tout le monde se rejoint dehors (ou dans le bâtiment selon météo) où les animateurs leur proposeront les activités du matin. Les enfants choisissent l'activité qu'ils souhaitent faire.

Ils mangeront par groupe d'activité, si nécessaire.

Les animateurs veilleront à ce que les chambres soient aérées avant de partir au petit déjeuner ou durant le brossage de dents, puis vérifieront bien que les fenêtres soient fermées avant de partir en activité.

Petit déjeuner: Arrivée au self entre 8h45 et 9h00 maximum (Association Centre Lac et Océan – 40200 MIMIZAN).

Le groupe au complet part au self s'installera aux 3 tables désignées pour notre groupe. Nous aurons une caisse avec tout ce qu'il faut pour le petit déjeuner et un animateur par table gèrera la distribution.

Retour au bâtiment de nuit pour la toilette : brossage de dents, coiffure...

Chaque matin, 1 ou 2 enfants par chambre passe le balai dans la chambre et un autre s'occupe du couloir. L'animateur veillera à l'hygiène de chacun, au bon déroulement de ce temps et à ce que chaque enfant prenne ce dont il a besoin pour la journée : casquette, manteau, pull ou veste, chaussures adaptées.... et assurera la désinfection des poignées, interrupteurs des chambres etc

Les fenêtres seront fermées. Le bâtiment sera fermé à clef nuit et jour.

- 10h00/12h** **Départ en activité : 1h30 à 2 heures d'activité en moyenne (lavage de mains, préparation, déplacements, activité, rangement/nettoyage, lavage de mains).**
Activités à l'extérieur du site d'hébergement : site des animaux de « LA GALUPE » (Quartier Salins- 40200 MIMIZAN)
- Activités de soins aux animaux en petit groupe de 6 enfants maximum accompagné d'1 animateur : Soins aux animaux, entretien de l'espace « animaux », câlins ...
- Activités sur site d'hébergement :**
- Activités manuelles, d'expression, de création, de découverte en petit groupe de 6 enfants maximum accompagné d'1 animateur dans une salle d'activités du bâtiment H.
 - Activités d'initiation ou de jeux sportifs en groupe de 6 à 12 enfants maximum accompagné d'1 animateur.
- 12h00/14h00** **Repas** – les enfants resteront par groupe de 6 le temps du repas avec un animateur par groupe. Passage aux toilettes et lavage des mains pour tous dans le bâtiment de nuit (chacun s'essuie les mains avec sa propre serviette et chacun prend sa serviette de table). A la fin du repas, les enfants retournent au bâtiment de nuit pour poser leurs serviettes de table dans leur casier et se laver les mains) avec deux animateurs. Un animateur restera pour nettoyer les tables et passer le balai, si besoin. Les repas se prendront en priorité à l'extérieur du self. Si le temps le permet (température et ensoleillement suffisants), sur la terrasse prévue à cet effet.
- 14h00/15h00** **Petit Temps personnel /Temps calme ou sieste :** (Site d'hébergement du Centre Lac et Océan) et préparation à la sortie de l'après-midi. C'est un temps d'environ une heure en fonction de la météo et des besoins physiologiques de l'enfant où ils peuvent profiter des jeux, des jouets, un temps calme. C'est un temps où les enfants vont pouvoir se poser en fonction des besoins de chacun : coin lecture, jeux de société, dessins, pixel art, bracelets brésiliens... couverture, matelas, repos ou sieste dans les chambres ou dehors à l'ombre.
Les bâtiments de nuit et d'activités seront aérés pendant ce temps. Pendant ce temps deux animateurs sont présents et accompagnent les enfants qui le demandent, un autre animateur prend une pause, puis il fera préparation du goûter et du matériel pour le départ en balade.
- 15h00/18h** **Départ en activité : 3 à 4 heures d'activité (préparation, déplacements, activités, rangement)**
Lavage de mains pour tout le monde avant de partir et préparation à la sortie (maillot de bain, serviette, casquette...)
L'ensemble du groupe part sur un même lieu de sortie et le groupe se sépare, si besoin, une fois arrivé sur le site de la sortie : Découverte de l'environnement naturel local, Promenades en forêt, sur la plage, au lac..., Construction de cabanes, Grands jeux d'extérieur, Randonnées, Ramassage de coquillages, Pêche aux crabes en fonction des marées, Reconnaissances des arbres, empreintes d'animaux, Observation de la nature (faune et flore) selon les saisons...Le goûter est pris durant la sortie.
Activités sur site d'hébergement en cas de très mauvais temps seulement ou jours de départ :
- Grands jeux, les jours de départ avec le groupe entier, préparés par les animateurs et avec les enfants.
 - Activités manuelles, d'expression, de création en petit groupe accompagné d'1 animateur.

- Activités d'initiation ou de jeux sportifs en groupe de 12 enfants maximum accompagné d'1 animateur ou de 2 animateurs selon le nombre d'enfants.

18h/19h

Retour sur le site d'hébergement :

Pour les animateurs : un animateur sera en charge du rangement du matériel de la sortie et du goûter.

Un animateur sera en charge de la désinfection des minibus et rejoindra l'animateur en charge des enfants.

Un animateur sera en charge des enfants. Les enfants pourront choisir les jeux d'extérieur sur le Centre (aire de jeux toboggan, balançoires... ou jeux de société, d'intérieur, dessin, pâte à modeler, coloriage zen, bracelets brésiliens, Scooby-Doo... si besoin certaines activités du matin pourront également être terminées.

19h/20h30

Repas - les enfants resteront par groupe de 6 pour le repas avec un animateur par groupe. Passage aux toilettes et lavage des mains pour tous dans le bâtiment de nuit (chacun s'essuie les mains avec sa propre serviette et chacun prend sa serviette de table). A la fin du repas, les enfants retournent au bâtiment de nuit pour poser leur serviette de table dans leur casier et se laver les mains) avec deux animateurs. Un animateur restera pour nettoyer les tables et passer le balai, si besoin. Les repas se prendront en priorité à l'extérieur du self. Si le temps le permet (température et ensoleillement suffisants), sur la terrasse prévue à cet effet.

20h30/21h45

Douches et veillée Dans le bâtiment de nuit, les enfants se douchent et préparent leurs affaires du lendemain avec l'aide d'un animateur masqué. La veillée et le coucher s'adaptent en fonction de la fatigue, de l'excitation, des âges et des envies...

Un petit groupe partira avec un animateur rentrer les animaux. Et les enfants se doucheront au retour des soins aux animaux.

Les bâtiments de nuit et d'activités seront aérés pendant ce temps.

Préparation au coucher : Les animateurs veilleront à proposer des doudous aux enfants qui le souhaitent, les doudous resteront à disposition de l'enfant pour toute la durée du séjour et seront lavés ensuite. Des petites lumières (d'issus de secours) restent allumés afin de rassurer les enfants dans la nuit.

22h

Réunion d'équipe :

- Noter les infos sur les enfants
- Echange sur la journée
- Organisation du lendemain
- Echange sur « comment se sent chaque animateur »
- Préparation du matériel de chacun, pour l'activité du lendemain.

Tout ceci dans un minimum de temps, afin que chacun puisse aller se reposer, se doucher, se coucher ou partir en repos.

Bonne nuit !